

Amis de la Vie de Poitiers (86) - Rencontre du 28 février 2023

10 personnes présentes, 1 excusée.

Quelques informations en vrac : université d'été 2023, rappel de l'adhésion, la rencontre des correspondants et l'AG fin mars. Enfin la conférence avec Olivier Nouaillas à Bressuire le 14 mars.

Débat : Encore une nouvelle loi sur les migrants ! »

A partir d'articles du journal La Vie, La Croix, Le Monde, le Courrier International, des fiches réalisées par le CIMADE, le CCFD-Terre solidaire...

Pour commencer la soirée, Annick nous propose un texte bien connu au CCFD-Terre solidaire ; il nous rappelle combien nous sommes tous concernés par l'étranger et combien la différence est richesse :

« Ton Christ est juif. Ton scooter est japonais. Ta pizza est italienne, ton coucous est algérien. Ta démocratie est grecque. Ton café est brésilien. Ta montre est suisse. Ta chemise est hawaïenne. Ton baladeur est coréen. Tes vacances sont turques, tunisiennes ou marocaines. Tes chiffres sont arabes. Ton écriture est latine. Et ... tu reproches à ton voisin d'être un étranger ! »

Quelques rappels pour tordre le cou aux préjugés sur les migrants :

- De tous temps, il y a eu des déplacements d'hommes et de femmes à travers le monde. En 2022, le nombre de déplacés dans le monde est de 100 millions (d'après l'agence des Nations Unies pour les réfugiés) ;
- Ce nombre est en augmentation, en lien avec l'augmentation de la population mondiale, la mondialisation des échanges et surtout la multiplication des conflits.
- Une grande partie de ces déplacés restent dans leur pays ou dans des pays frontaliers ;
- La plupart des migrants sont dans les pays du Sud, souvent dans des pays pauvres.
- Ces déplacements ont des causes diverses (guerres, violation des droits de l'homme, persécutions, problèmes économiques, politiques, climatiques...)
- Les personnes quittent leur pays en espérant trouver une meilleure situation, travailler, envoyer de l'argent à la famille restée au pays, vivre mieux, fuir des persécutions, la guerre... Personne ne quitte son pays de gaieté de cœur.
- Ceux qui quittent leur pays ont souvent un niveau d'éducation et de qualification professionnelle supérieur à celui de la population locale.
- Migrer est un droit (article 13 de la Déclaration des droits de l'homme).

Les migrants en Europe et en France :

Après avoir été un pôle de départ (vers la France, les États-Unis, le Canada, l'Argentine...), l'Europe est devenue une terre d'immigration.

La France fait exception : elle est une terre d'immigration depuis de très nombreuses années (Polonais, Portugais, Italiens, Espagnols... puis personnes des pays du Maghreb...)

Aujourd'hui tous les pays européens sont concernés par l'arrivée de migrants. L'Allemagne, la Suède, par exemple, ont eu des politiques d'accueil bien plus efficaces et généreuses que celles de la France depuis quelques années. En 2022, la part des étrangers en France est l'une des plus faibles d'Europe. (cf article de La Croix du 09/02/2023 « Immigration : les 5 questions qui structurent le débat ».)

En 2023, tous les pays européens, y compris l'Europe avec Frontex, ont plutôt tendance à durcir leur politique d'accueil des migrants.

Petit retour sur les lois sur l'immigration en France depuis 1945 :

- A noter : La France a fait largement appel aux étrangers pour les besoins de la guerre et de main d'œuvre depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.
- Les Ordonnances de 1945 concernaient la protection des mineurs et les étrangers ; elles s'inscrivaient dans l'« esprit de la Résistance » avec l'idée de reconstruire le pays et de pallier le déficit démographique ; la France est alors devenue le 1^{er} pays d'immigration par rapport au nombre d'habitants.
- Les lois Pasqua-Debré (1986, 1993 et 1997) ont été votées dans le but de réguler l'immigration, mais l'état d'esprit avait changé : Pasqua ne voulait-il pas « terroriser les terroristes » ? ; même s'il y a toujours eu de la méfiance envers les étrangers, on est passé d'une relation de confiance à la défiance et à la peur de l'autre.
- Depuis de nombreuses lois (28 depuis 1980) sont venues compliquer la vie des migrant.e.s.
- Aujourd'hui avec cette 29^{ème} loi, notre ministre de l'Intérieur voudrait « être gentil avec les gentils et méchant avec les méchants » ! Ce projet de loi « vise en particulier à expulser davantage d'étrangers en situation irrégulière ». « Un objectif plus facile à afficher qu'à atteindre » commente La Croix dans un article du 01/01/2023. L'objectif affiché est de « contrôler l'immigration, d'améliorer l'intégration et d'aller vers une immigration choisie pour pallier le problème des métiers en tension. [...] »

Claire Hedon, la défenseure des droits donne un avis très critique : elle s'inquiète car ce projet « fragilise les droits et les libertés fondamentaux des étrangers » (Libération du jeudi 22 février 2023).

Dans un article de La Croix du 27 février, François Gemenne, politologue et chercheur belge, directeur de l'Observatoire Hugo dédié aux migrations de l'Université de Liège, déplore la politique européenne contre les migrants suite au dernier naufrage qui a fait plus de 62 victimes dans le Sud de l'Italie fin février : « *plus nous fermons les frontières, plus nous prenons des mesures contre le filières clandestines, plus les routes migratoires deviennent dangereuses, plus la mortalité augmente et plus le commerce des passeurs prospère.... C'est terrible à dire, mais Frontex est le meilleur allié des passeurs* » ... « *L'UE a pourtant été à la hauteur de la situation pour accueillir 5 millions de réfugiés ukrainiens... mais cela n'a pas fait école* » ...

Nous sommes tous concernés par l'immigration, de près ou de loin. Chacun est invité à témoigner d'une expérience en lien avec des immigrés.

JC : j'ai accepté d'embaucher S. comme femme de ménage ; arrivée de Côte d'Ivoire elle avait besoin de contrat de travail pour régulariser sa situation en France. S. a travaillé 18 ans chez moi et nous avons souvent échangé sur nos vies.

PB : la situation en Charente dans les années 1950 : les étrangers étaient les mayennais venus s'installer sur des fermes ; les réactions des locaux étaient les mêmes qu'aujourd'hui vis-à-vis des migrants : défiance, rejet, problème d'intégration ...

MG : originaire de l'Est de la France, mes copains d'école et mes voisins avaient tous des noms de famille polonais. Mais cela ne posait pas de problème ; un exemple d'intégration réussi : un de mes copains de classe d'origine polonaise est devenu le directeur de l'usine où son père était ouvrier.

AB. : JB, un prêtre originaire du Congo a voulu faire venir sa maman et sa sœur ; nous étions OK pour les héberger pendant leur séjour. Il a fallu une kyrielle de papiers et de formalités : donner notre déclaration de revenus, faire un courrier pour prouver qu'on hébergerait ces personnes etc. sans parler des démarches qu'a faites JB. Tout ça pour seulement un visa touristique de quelques semaines.

CM. : j'ai hébergé un jeune nigérien qui était en apprentissage ; il était bien intégré mais a été jeté de l'Aide Sociale à l'Enfance à 18 ans ; je trouve cela révoltant cette façon de rejeter des jeunes à 18 ans, surtout lorsqu'ils sont en formation ; il disait être venu en France pour faire fortune !

La prise en charge des mineurs par l'ASE est problématique car celle-ci n'a pas de moyens à la hauteur des besoins. L'ASE cherche à intégrer le jeune dans un processus d'apprentissage, mais les jeunes restent livrés à eux-mêmes pour le reste, pas de représentation de la réalité de la vie, de ses exigences, ils sont placés dans un hôtel et pensent que tout vient facilement.

BL. était enseignante à Aubervilliers avec une immigration ancienne et où la municipalité communiste était très accueillante avec des actions culturelles très intéressantes. Par contre, à Cergy Pontoise où j'ai aussi travaillé, il y avait peu de mixité, des quartiers d'Africains... difficultés avec les enfants d'origine africaine et en particulier avec les filles que ne sont pas du tout incitées par leur famille à exploiter leurs capacités.

Plusieurs mariages mixtes dans la famille.

PM. : bénévole dans une association d'aide alimentaire, j'ai rencontré plusieurs personnes d'origine étrangère : un couple d'Algériens, le monsieur a passé son permis poids lourd et ils s'en sont sortis. Un jeune arrivé du Togo qui ne s'en sort pas ...

Cas de ces jeunes africains qui sont recrutés pour devenir footballeur et finalement délaissés ; ils ne peuvent plus rentrer chez eux et restent en Europe sans papiers.

Cas des prostitué.e.s déplacé.e.s de force.

CM. a vu le film « La vie recommencée » sorti en avant-première à Poitiers samedi dernier qui retrace le parcours de migrants arrivés à Poitiers. C'est vraiment terrible ce que vivent ces personnes. Durant le débat qui a suivi, j'ai entendu plus de vingt fois « c'est difficile ! ».

Les migrants dépensent beaucoup d'énergie pour s'intégrer mais ils n'y arrivent que s'ils trouvent des associations ou personnes qui les accueillent et les soutiennent.

Quelles seraient les bonnes questions à se poser ?

On ne peut que constater que, depuis 40 ans, ces lois répressives ne sont pas efficaces, alors pourquoi continuer ? Ne peut-on pas faire autrement ?

Propositions :

- Renverser les a priori, peur, défiance de l'étranger.
- Revenir à la confiance.
- Collaboration entre la société civile ici et là-bas pour aller vers un système de libéralisation des visas. Avantage : les migrants seraient connus et en règle !

En lien avec l'article de La Croix : F. Gemenne dans La Croix du 27/02/2023 « Naufrages des migrants : peut-on les éviter ? »

«... Le débat public sur les migrations et l'asile dicté par des considérations idéologiques ou sondagières est complètement irrationnel. A la différence des débats sur les enjeux climatiques qui se réfèrent aux données des scientifiques, ceux sur les migrations sont sourds aux travaux des chercheurs. Pourtant, tous convergent en faveur de certaines mesures notamment celles de la nécessité de voies sûres et légales pour la migration... »

« Il est saisissant de voir à quel point nous nous entêtons à ne pas vouloir remettre en question ces politiques inopérantes qui ne réduisent pas le nombre de traversées, de morts et de demandes d'asile et qu'elles ne font pas non plus baisser les partis d'extrême droite. » ... « Mener une politique rationnelle demande du courage politique pour considérer la migration comme une donnée structurelle qu'il faut organiser plutôt que de lui résister. »

Et nous, que pouvons-nous faire ?

Se tenir informés et rester critiques face à l'instrumentalisation politique.

Réagir autour de nous lorsque l'on entend de fausses infos sur les migrants.

Participer à des manifestations.

Aller vers l'autre, se renseigner sur les associations en lien avec les étrangers qui existent autour de nous (DNSI, 100Pour1GP, CIMADE...)

Avant le partage du repas, nous terminons par la lecture d'un texte de Jesus Asurmendi : « Le migrant dans les Écritures » trouvé sur <https://enseignement-catholique.fr/migrants-dans-ecritures> que nous propose Dominique et qui nous rappelle que « L'accueil du migrant est au cœur des Écritures et de la foi chrétienne ».

Prochaines rencontres :

- **lundi 27 mars**
- **lundi 24 avril**
- **lundi 22 mai**
- **lundi 26 juin**